



Les mois qui viennent de s'écouler nous en auront appris beaucoup sur le gouvernement. Il nous aura en tous les cas certainement fourni l'occasion de nous faire une idée beaucoup plus précise des excès d'un éventuel gouvernement conservateur majoritaire.

C'est clair, Stephen Harper ne rêve que d'être le seul maître à bord pour mener le Canada comme bon lui semble et pour faire comprendre aux Québécoises et Québécois que les valeurs si chères à notre nation n'ont pas leur place dans le Canada qu'il veut construire. On l'a vite compris lorsqu'il a renié son engagement de démontrer plus d'ouverture à l'endroit des préoccupations du Québec.

Son obsession à vouloir tout contrôler par la stratégie partisane l'a par ailleurs incité à s'attaquer furieusement et systématiquement aux mécanismes qui sont les gardiens de la démocratie. La prorogation de la Chambre ne constitue en fait que la pointe de l'iceberg.

Voici quelques-uns des exemples les plus évocateurs de cette obsession pour le contrôle manifesté au cours des derniers mois:

- Droits et Démocratie est affaibli depuis que les conservateurs ont imposé plusieurs nominations partisans au sein du conseil d'administration afin d'en prendre le contrôle.

Droits et Démocratie tenait à son autonomie et l'organisme persistait à prendre des positions qui semblaient trop « dissidentes » à l'égard de l'idéologie conservatrice;

- La présidente de la Commission de sûreté nucléaire, Linda Keen, s'est fait montrer la porte parce que ses décisions ne correspondaient pas aux vues du premier ministre;
- Même chose pour le président de la Commission des plaintes concernant la police militaire, Peter Tinsley, qui avait manifesté le désir de compléter son enquête sur le traitement des prisonniers afghans;
- Le président de la Commission des plaintes du public contre la GRC, Paul Kennedy, réclamait davantage de pouvoirs afin de mener à bien certaines enquêtes potentiellement embarrassantes pour le gouvernement conservateur. Son insistance lui a coûté son poste;
- La Commission du droit du Canada, qui avait la vilaine habitude de prodiguer des avis ne correspondant pas aux conclusions souhaitées par le gouvernement, est récemment disparue, faute de financement. Son existence est pourtant toujours prévue par la loi;

- Désireux de pouvoir nommer des juges partageant son idéologie, le gouvernement conservateur s'est donné la prépondérance des voix au comité de sélection de la magistrature en ajoutant un représentant des forces de l'ordre qu'il a lui-même nommé ! Le gouvernement y contrôle ainsi dorénavant quatre votes sur sept;
- Le Commissariat à l'information et le bureau du premier ministre se livrent une guerre notoire depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs. L'objet de cette dispute: les importants retards que le bureau du premier ministre impose dans le suivi des demandes d'accès à l'information en provenance des médias;

Stephen Harper veut concentrer le pouvoir entre les mains du premier ministre, il n'est pas le premier. Mais il est le premier à pousser aussi loin cette obsession qui met en péril le rôle de vigile de ces organismes et surtout, notre démocratie.